Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 056-215600040-20260709-D055_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

9 JUILLET 2026

Nombre de Conseillers :
En exercice : 19 - présents : 11 - votants : 18

L'an Deux Mille Vingt-Six, le neuf Juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ARZAL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Samuel FÉRET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 Juillet 2026.

Présents : Samuel FÉRET, Géraldine TABART, Yvon RIALLAND, Séverine JÉHANNO, Geneviève LE GOUALLEC, Jean-François BASCOU, Marie-Pierre RICORDEL, Isabelle MENTION, Fabrice CHAMPALLE, Wanig LE NEVÉ, David DUFOUR.

Absents excusés : Magali FORÊT (pouvoir à Géraldine TABART), Hervé LEFEBVRE (pouvoir à Samuel FÉRET), Rachel RAITHIER (pouvoir à Fabrice CHAMPALLE), Servane LE RAY, Bernard MAUDUIT (pouvoir à Geneviève LE GOUALLEC), Nicolas GUYOT (pouvoir à Séverine JEHANNO), Yolène BÉGO (pouvoir à Jean-François BASCOU), Thomas OLIVIER (pouvoir à Yvon RIALLAND).

Secrétaire de séance : Fabrice CHAMPALLE

055/2026 Tableau des effectifs-2026

M. le Maire expose qu'il appartient à l'organe délibérant de la collectivité, sur proposition de l'autorité territoriale, de fixer les effectifs des emplois permanents nécessaires au fonctionnement des services.

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

Sur la proposition du Maire,

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, par 18 voix POUR,

☐ Approuve le tableau des effectifs de la collectivité à compter du 1er août 2026 comme suit :

Filière	Grade	Fonctions	Temps de travail
Administrative	Attaché territorial	DGS	100%
Administrative	Adjoint administratif principal de 1ère classe	VVA / Accueil	100%

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 056-215600040-20260709-D055_2026-DE

Administrative	Adjoint administratif principal de 1ère classe	Accueil / Etat-civil / Elections	68,57%
Administrative	Adjoint administratif principal de 1ère classe	Comptabilité / SIVU	100%
Administrative	Adjoint administratif principal de 1ère classe	Communication	80,71%
Administrative	Adjoint administratif	Urbanisme	100%
Administrative	Adjoint administratif	Agence postale	60%

Technique	Agent de maitrise	Responsable STM	100%
Technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	Agent des STM	100%
Technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	Agent des STM	100%
Technique	Adjoint technique principal de 2ème classe	Agent des STM	100%
Technique	Adjoint technique	VVA	100%
Technique	Adjoint technique (NT)	VVA	100%
Technique	Adjoint technique (NT)	Entretien bâtiments	20%
Technique	Adjoint technique (NT)	Entretien bâtiments	34%

Culturelle	Assistant de conservation (NT)	Médiathèque	80%

☐ Précise que les précédentes délibérations fixant le tableau des effectifs sont abrogées à compter de l'entrée en vigueur de la présente.

Pour copie certifiée conforme
Le Maire,
Samuel FÉRET.